

Bonjour Blénod

Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson • n°2 • septembre-octobre 2016



PAGE 8

Votre circulation évolue

www.blenod.fr

P4 Une rentrée sous le signe de la nouveauté

P13 Opération brioches : soutenez des projets utiles !

P15 Compteurs Linky : les élus restent vigilants

Bonjour **Blénod**



Échos de la cité - Page 4



À la une - Page 8



À noter - Page 11



L'écho des conseils - Page 15



www.blenod.fr

Édité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude - BP 285
54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 80 43 00



Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson - n°2 - septembre - octobre 2016

Directeur de la publication : Bernard Bertelle

Photos : Ilknur Ozipek **Textes :** Ilknur Ozipek, Michaël Silistrini

Conception : anagram-ny **Impression :** Digit'Offset



Bernard Bertelle, maire

Faisons commune ensemble

“ Si le contexte oblige à faire preuve de vigilance, il faut surtout éviter tous les excès, car plus encore qu’un défi à la sûreté, c’est un défi à notre vivre ensemble qui est lancé. ”

Nous nous apprêtons à sortir d’une pause estivale qui aura été meurtrière. Une nouvelle fois notre pays a connu l’horreur. Une nouvelle fois, il a fallu panser nos plaies et reprendre le court de notre vie, sans pour autant oublier nos morts.

Si le contexte oblige à faire preuve de vigilance, il faut surtout éviter tous les excès, car plus encore qu’un défi à la sûreté, c’est un défi à notre vivre ensemble qui est lancé.

Ainsi, pour cette rentrée nous garantirons la sécurité des élèves en prenant, en lien avec les directeurs d’écoles et les forces de police, toutes les mesures qui seront nécessaires et proportionnées à la menace.

A Blénod, il n’est pas d’actualité de supprimer des manifestations municipales. La deuxième édition de la fête des associations se déroulera en septembre et la traditionnelle Saint-Nicolas se prépare pour décembre.

Il n’est donc nullement question pour l’équipe municipale de changer nos

habitudes et notre vie communale. Nous nous devons même de la renforcer, en commençant par nous appuyer, sans l’instrumentaliser, sur un pilier essentiel : la laïcité.

Elle implique la stricte neutralité de l’Etat et des collectivités publiques vis-à-vis des pratiques religieuses, le respect de la liberté de conscience et de religion de chacun, mais également de la liberté pour toute personne d’exprimer sa religion ou ses convictions sans en être inquiétée.

Elle garantit également l’absence de toute tutelle religieuse sur nos écoles, leur permettant d’être des lieux où la raison s’exerce librement, où l’élève est conduit à l’idée qu’il faut qu’il pense par lui-même, ou chacun apprend le vivre-ensemble.

C’est ainsi que grâce à la laïcité, en prenant chacun comme un individu unique, nous pouvons nous projeter dans un avenir commun par-delà nos différences et faire commune ensemble. ●

Échos de la cité



UN CENTRE DE LOISIRS QUI CONTINUE DE SURPRENDRE

Tout l'été, le centre de loisirs a su dépayser la centaine d'enfants restée à Blénod et quotidiennement présente. Il faut dire que les bouchées doubles avaient été mises quant à la programmation incluant, entre autres, piscine chaque semaine, "Balade pieds nus" à Fort Aventure ou encore visite à Metz ou au Lac de la Madine. Comme toujours l'équipe, de 11 animateurs, soucieuse de captiver les enfants, s'est attelée régulièrement à mettre en place des activités autour de thèmes aussi enrichissants que ludiques selon un fil conducteur et en optimisant des structures municipales : parodies d'émissions, blind-test, marathon de danses, biodiversité, histoire, sciences, cuisines du monde etc. Tandis que certains juilletistes avaient le choix de participer à une journée "olympiades", les aoûtistes ont, eux, eu le plaisir d'accueillir leurs compères du centre aéré de Boucq pour un spécial "Intervilles", la célèbre émission à la vachette; de bons moments qui resteront longtemps gravés dans les mémoires. Et comme toutes les bonnes choses ont une fin, la saison s'est clôturée dans la joie et la bonne humeur avec le grand jeu "Koh-lanta" et une kermesse. Mais la séparation ne sera que de courte durée avec les vacances d'automne qui approchent. Nos enfants peuvent être assurés que le service s'active d'ores et déjà pour leur réserver un maximum de surprises du 20 octobre au 2 novembre.



@ + d'info en mairie ou sur ww.blenod.fr/loisirs

STAGE D'EAU AU "MULTISPORTS"

31 ados ont pu découvrir différents sports d'eau durant quatre jours. Du 11 au 15 juillet, ces jeunes de 10 à 14 ans ont participé à des activités de baignades, de beach-volley, de beach soccer, de sandball ou encore de canoë-kayak. La semaine s'est clôturée sur le lac de Pierre-Percée par une ballade en canoë et bouée tractée par un bateau à moteur !



JOBS D'ÉTÉ

Cet été encore, la ville de Blénod a fait bénéficier à 43 jeunes de 16 à 19 ans, d'une première expérience professionnelle. Ils sont venus renforcer nos équipes en espaces-verts, au centre de loisirs mais aussi dans nos services administratifs.

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ

Cette période demande chaque année une longue préparation à l'ensemble des services municipaux. En 2016 elle s'accompagne aussi d'importantes modifications, avec une nouvelle classe et le changement de lieu de la restauration scolaire, qui viennent s'ajouter à l'entretien régulier des bâtiments.

C'est une rentrée pas comme les autres qui débute. Les 208 élèves de maternelles et les 345 de primaires viennent de rejoindre leur classe, dont le nombre a augmenté cette année. L'école Arthur-Rimbaud accueille en effet une nouvelle classe, et également un nouveau directeur. Frédéric Lasternas, qui succède à Monique Staes, en retraite depuis juillet dernier, a ainsi pris la direction d'un groupe élémentaire comprenant 40 élèves supplémentaires et 14 classes.

Une nouvelle classe à l'école Arthur-Rimbaud

"Dès que la commune a eu la confirmation de cette nouvelle classe, elle a programmé les travaux qui se sont déroulés sur les mois d'avril-mai" rappelle l'adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme, Michel Mauchauffée. Les élèves et leur professeur, Madame Mallet, nouvelle arrivante dans l'équipe enseignante, viennent de prendre place dans cette salle préparée pour eux. Autre évolution au niveau des bâtiments, les frontons et à la signalétique des différentes écoles ont été revus pour cette rentrée.

Le foyer Ambroise-Croizat accueille la cantine

Le grand changement se situe cependant du côté de la restauration périscolaire organisée par la municipalité. La décision a été prise d'organiser le repas du midi des enfants, qui avait jusqu'à présent lieu à la Maison des Enfants, au foyer Ambroise-Croizat. Là où certains y verront une mesure d'économie, dans cette période budgétairement tendue pour les communes, c'est dans le projet intergénérationnel de la ville qu'il faut aller chercher la motivation de ce transfert.

"Avec le choix d'un lieu unique de restauration où pourront se côtoyer jeunes et seniors, c'est une nouvelle étape qui est franchie dans la rencontre et les échanges entre les générations" pour le conseiller délégué aux solidarités, Julien Hézard. *"Cela participe également à l'apprentissage de la vie en société et à la construction de nos futurs citoyens"* ajoute

l'adjoint au maire délégué de l'enfance, de la jeunesse et de la citoyenneté, Nicolas Barthélemy.

La prévention et le soutien aux familles : une priorité

Si la rentrée 2016 présente son lot de nouveautés, l'essentiel lui n'est pas modifié. Des actions de préventions routières continueront à être organisées dans les écoles maternelles et primaires, et la ville a pris des contacts pour sensibiliser les plus jeunes aux dangers de l'internet.

La commune a également maintenu son dispositif d'allocation de rentrée en direction des familles dont les enfants sont scolarisés à l'extérieur de la ville. Elles s'échelonnent désormais de 50 € pour les 6^e à 155 € pour les 1^{ères} années en section technologique ou professionnelles, fournissant un coup de pouce appréciable aux parents lors d'une rentrée qui voit son coût augmenter de 1,99 % selon la Confédération Syndicale des Familles. Les élèves bellédoniens quant à eux continuent à se voir offrir par la ville leurs fournitures. *"À côté de ces aides directes, la ville conforte toujours son dispositif d'accueil périscolaire, en particulier les NAP qui demeurent gratuites, pour accompagner les parents tout au long de l'année"* rappelle l'adjointe au maire en charge du scolaire, Evelyne Massenet.

Des pistes rénovées pour le collège

Les collégiens bénéficieront d'une piste de course et d'une piste de saut remises en état dès cette rentrée. Le parking du Gymnase Anquetil, pour lequel la commune a renouvelé la convention d'occupation du collège, doit également être repris dans le cadre des travaux de voiries.

Blénod n'oublie pas ses étudiants

Cette année encore la municipalité a reconduit l'aide qu'elle apporte pour la rentrée aux bellédoniens qui poursuivent des études supérieures. Même si les finances communales ont contraint les élus à diminuer cette allocation, qui passe à 200 € contre 320 € l'an dernier, celle-ci fournit une aide pour la rentrée à des étudiants, dont les dépenses s'élèvent en moyenne à 730 € par mois en Lorraine selon le syndicat étudiant.



Les élus et le directeur dans la nouvelle classe de l'école Arthur-Rimbaud.

ENTRETIEN DES VOIRIES : UN PROGRAMME QUI SE POURSUIT

Chaque année la ville consacre une partie de son budget travaux la réfection et l'entretien des 20 km de voiries. Trois rues sont concernées cette année, portant à 19 le nombre de voies réparées depuis 2014.



Rue de la Providence, rue du Bois le Prêtre et chemin du Briot, sont les chaussées concernées cette année par les travaux de réfection qui se dérouleront durant le mois de septembre. Ces derniers permettront de faire disparaître les plus importants affaissements de ces voies.

En outre, les traditionnels nids de poule seront colmatés sur l'ensemble de la ville avec l'utilisation d'une "blow patcher". Ce type d'engin, acquis par le département il y a deux ans pour l'entretien de ses voiries, est économe en matériaux et permet d'autoriser à la circulation la partie de chaussée réparée immédiatement après celle-ci.

Ces travaux seront également l'occasion de reprendre l'entrée du Centre Michel-Bertelle, ainsi que le trottoir du Square Boris-Vian, mais surtout d'installer sur la rue du Saule un plateau ralentisseur en vue d'y réduire la vitesse automobile qui avait été ciblée par les habitants du quartier lors des ateliers de l'an dernier.

ECLATS DE RIRE AVEC L'ATELIER THÉÂTRE



Onze ados sont montés sur les planches du Centre culturel Pablo-Picasso le 3 juillet dernier. Devant un public conquis, ils ont démontré tous leurs talents, après une année de travail au sein de l'atelier municipal autour de Catherine Scharff et du comédien Claude Lecarne. Merci à eux et encore bravo pour ce beau moment de comédie.

CINÉ-VILAR AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

Depuis son passage au numérique, Ciné-Vilar ne cesse d'élargir son champ d'action. Le partenariat conclu avec Cinélique CRAVLOR, en juin dernier, marque le début d'une nouvelle étape pour le cinéma municipal.



Les travaux de rénovation, d'accessibilité et de passage au numérique menés en 2013 ont élargi considérablement les possibilités de la salle bellédonienne, qui est devenue un lieu prisé par le milieu associatif. Si elle accueille toujours les cours de l'ensemble folklorique Wieliczka, l'association AZA54 y organise aussi des conférences-débat régulières sur la santé. Il s'y tient également des assemblées générales.

L'avantage du site est sans conteste la possibilité de diffusion de supports numériques. Cette nouveauté est aussi une aubaine dont la municipalité a su se saisir pour accroître son offre et attirer un public quelquefois éloigné de ce lieu. *"Il est important que Ciné-Vilar diversifie ses propositions pour répondre aux attentes des habitants"* souligne Sylviane Gardella, Adjointe à la culture et à la communication.

Ainsi, les amateurs de football ont pu, dernièrement, assister à quelques matchs de la coupe d'Europe aux côtés d'une centaine de personnes présentes au cinéma.

Si jouer la carte de la diversité est devenu pour Ciné-Vilar une question de survie, il n'en déserte pas pour autant un secteur cinématographique de plus en plus phagocyté par les multiplexes. C'est ainsi, qu'il accueillera du 22 au 25 septembre la 2^e édition du festival *"des Notes et des Toiles"*. C'est aussi pour cela qu'il a répondu présent lorsque l'association Cinélique CRAVLOR, son partenaire depuis 1996, lui a présenté son projet de diffusion cinématographique et d'éducation à l'image à destination des habitants de Blénod. A partir d'une programmation hebdomadaire diversifiée, autour de laquelle viennent se greffer séances à

destination de publics jeunes, accueil d'établissements scolaires, soirée ciné-débat ou encore décentralisation de festivals régionaux, il vise à créer une dynamique culturelle transversale permettant à chacun de se saisir de ce cinéma de proximité, qui demeure attractif, malgré une légère hausse de ses tarifs.

"Collectives et d'intérêt général, toutes ces actions concourront tant à la promotion, à la diffusion du 7^e art et au rayonnement de Ciné-Vilar, qu'à faire du public son premier acteur" précise Sylviane Gardella. L'appel est lancé et chacun peut le saisir à sa manière.



Suivez l'actu du cinéma sur :
www.blenod.fr/cine-vilar

ETAT-CIVIL / juin & juillet 2016

NAISSANCES

Gibril M'Sied
Alexandre Arlazarov
Mikail Yildirim
Leelou Aubert
Maria Mesa Gilbau
Zélie Wagner
Bahattin Sarcan

MARIAGES

Emilie Ory et Fabrice Clouet
Karine Arend-Brel et Laurent Calazel
Cindy Olivier et Thibault Bontemps
Marie-Cécile Abeng Ellang et Yves Guerber

DÉCÈS

Yvette Erpelding
Robert Gouverneur

NOCES D'OR

Claudine et André Dupuis

Votre circulation évolue



Dès le 12 septembre, le sens de circulation évoluera dans certains quartiers de la ville. L'objectif est à la fois de faciliter la cohabitation entre les différents modes de déplacement et de fluidifier le trafic à l'intérieur de la commune. Revue des changements à venir et du calendrier avec l'adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

Trois questions à Michel Mauchauffée, adjoint aux travaux et à l'urbanisme

Pouvez-vous nous dire pourquoi un nouveau plan de circulation ?

D'abord il s'agit d'une promesse de campagne et en cette période il est toujours bon de rappeler que certains élus tiennent leurs promesses. Ensuite, et surtout, il s'agissait de conforter dans leur rôle les deux avenues que sont l'avenue Victor-Claude et celle de la Petite Suisse, ainsi que les rues Saint-Epvre, Saint-Martin, mais également la rue du Saule et celle des Puits. Elles doivent concentrer une grande partie du trafic, notamment venant de l'extérieur. Nous devons également adapter la rue du Fort des Romains à l'arrivée prochaine de la Vélo Route Voie Verte qui passera le long du canal. Enfin, il nous fallait revoir la circulation dans certaines rues pour prendre en compte tant la taille de la chaussée que la configuration des croisements, dont certains peuvent être sources d'accidents.

Le passage de la rue du Bois le Prêtre à sens unique est audacieux. Qu'est-ce qui a présidé à ce choix ?

Comme je l'expliquais, notre volonté est d'éviter que les routes de dessertes intérieures, comme celle du Bois le Prêtre, se transforment en route de transit. En effet, cette route n'a pas été conçue pour une circulation intense et en particulier la circulation des poids lourds. De plus la chaussée n'est pas très large, ce qui rend difficile la circulation à double sens et le stationnement. C'est pour toutes ces raisons que nous proposons de mettre à sens unique cette rue, en

sens montant de la rue du Pétant à l'avenue de la Petite Suisse et en sens descendant de la rue du Pétant à la rue Saint Martin. Cette proposition, combinée avec une interdiction aux poids lourds ainsi qu'aux autocars devrait redonner à cette voie son rôle de desserte interne à la commune, favorisant ainsi la cohabitation entre les piétons, les automobilistes et les cyclistes.

Nous sommes donc au stade de la proposition. Pouvez-vous nous en dire plus sur la mise en place de ce plan de circulation ?

Suite aux ateliers de quartier, les services municipaux ont travaillé sur un projet qu'il ont proposé aux élus durant plusieurs réunions qui se sont déroulées entre avril et juin. A partir de la mi-septembre, les arrêtés seront pris et les panneaux installés pour expérimenter ce projet sur le territoire communal. Cette phase d'expérimentation durera jusqu'à la fin décembre. Elle permettra à chacun de voir concrètement les impacts de ce plan, et également d'en proposer des modifications ou des ajouts. Pour favoriser le dialogue et les échanges, les habitants seront conviés à trois réunions en fonction de leur quartier d'habitation. Celles-ci auront lieu en octobre-novembre. En parallèle il sera mis en place un formulaire sur le site internet pour récolter les avis et propositions de la population. Ce ne sera qu'au 1^{er} janvier, après un débat lors du conseil municipal de décembre, que sera définitivement entériné le nouveau plan de circulation.

Le projet en détail



Une circulation qui change progressivement

12 SEPTEMBRE
début de l'expérimentation

9 NOVEMBRE
2^{ème} débat dans les quartiers

DÉCEMBRE
Adoption au Conseil Municipal

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

JANVIER

19 OCTOBRE
1^{er} débat dans les
quartiers

16 NOVEMBRE
3^{ème} débat dans
les quartiers

1^{er} JANVIER 2017:
entrée en vigueur du plan
de circulation définitif

Trois débats dans les quartiers

Pour échanger et partager vos avis,
impressions et propositions,
notez dès maintenant la date
de réunion pour votre quartier.

MERCREDI 19 OCTOBRE - 19 H

BLENOVISTA

Cités Lorraines
Longues Rayes
Les Gibotins

MERCREDI 9 NOVEMBRE - 19 H
FOYER AMBROISE-CROIZAT

Noires terres
Saint-Epvre
Encluméchamps

MERCREDI 16 NOVEMBRE - 19 H
ECOLE LOUISE-MICHEL

Cœur de ville
Clos des Gravieres
Saint-Martin

À noter



A PARTIR DU 6 SEPTEMBRE

HARMONIE CORPORELLE À AMBROISE-CROIZAT : un esprit sain dans un corps sain

Atelier, mis en place par la municipalité, il se déroule tous les mardis et vendredis de 9h à 10h30 au foyer Ambroise-Croizat. Gymnastique douce et originale, l'harmonie corporelle propose aux séniors un panel d'exercices de souplesse, équilibre, mémoire et renforcement doux, le tout dans une ambiance détendue et conviviale.

Participation demandée : 35 € par an.
Renseignements et inscriptions sur place ou par tél. au 03 83 81 07 40

Danse Fit Lorraine
Saison 2016-2017

Gym danse Eveil
à partir de 4 ans

Danse moderne & hip hop
à partir de 6 ans

FITNESS
Aérodance
Renforcement musculaire
à partir de 14 ans

Inscriptions
Mercredi 7 septembre
de 16h à 18h 30
Salle de Danse
Gymnase Jacques Anquetil
à BLENOD - LES-PAM

REPRISE DES COURS
Mercredi 14 septembre

CONTACT: Association Danse Fit Lorraine
Gymnase Jacques Anquetil
Rue des Marguerites
54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson
Tel: 0644704375
Page facebook: Danse fit lorraine

10 SEPTEMBRE

LES ASSOCIATIONS À L'HONNEUR

FÊTE DES ASSOCIATIONS
CENTRE MICHEL-BERTELLE
SAMEDI 10 SEPTEMBRE
de 9h à 17h30
ENTREE LIBRE
d'info sur www.blenod.fr/fete-assoc

ANIMATIONS
DEMONSTRATIONS
MINI-MOTOS
BOULETTE
CHATEAU GONFLABLE
RESTAURATION
GLACES
INVITATIONS

Renseignements en mairie par tél : 03 83 80 43 40
www.blenod.fr/fete-assoc

A PARTIR DU 14 SEPTEMBRE

VENEZ DANSER AU CINÉ-VILAR AVEC WIELICZKA

L'ensemble folklorique Wieliczka propose un programme d'activité pour tous les âges, rythmé par des danses nationales et régionales, des chants, des musiques et des mises en scène de traditions liées à la vie courante (Wesele, Sobotki, Na Wiosne) ou à des événements historiques de Pologne. Pour y participer inscrivez-vous :

- A l'école de "Danse polonaise" (filles et garçons de 6 à 13 ans) qui répète tous les mercredis de 17 h à 18 h pour les 6-9 ans et de 18 h à 19 h, pour les 10-13 ans (reprise le 14 septembre)
- Au groupe "Danse folklorique" (à partir de 13 ans) qui a lieu les vendredis de 20 h à 22 h (reprise le 16 septembre)
- Au "Chœur et orchestre" (jeunes et adultes) qui répète les mardis de 20 h à 22 h (reprise le 20 septembre)

Cotisation annuelle : 26 € (les costumes, propriété de l'association, sont gracieusement prêtés aux artistes)
Entrée libre pour les répétitions
Renseignements : 06 87 45 13 81 ou www.wieliczka.free.fr

17 et 18 septembre 2016

Thérapissimo
Salon Prévention santé et Médecines douces

Le bien-être à portée de main !

Tout public

Programme spécial JEUNES

Centre Michel Bertelle
Blénod Lès Pont-à-Mousson
Restauration sur place

Animations,
Mises en situation,
Ateliers ...

5ème édition

L'EST MGEL Blénod

Infos et invitation gratuite sur :
www.therapissimo.fr

DU 22 AU 25 SEPTEMBRE

“DES NOTES ET DES TOILES” À CINÉ-VILAR

Le bassin mussipontain accueillera à nouveau la 2^e édition “Des Notes et des Toiles” festival mariant cinéma et musique de films. Il accueillera pour son ouverture un concert de Michel Legrand et proposera au public des films en avant-première en présence des



équipes de réalisation, des concerts, mais également une journée de rencontres professionnelles autour de la musique de film avec des conférences, débats et ateliers.

Durant ces 4 jours, le festival naviguera entre Pont-à-Mousson et Blénod et proposera de nombreuses projections à Ciné-Vilar.

Réservez vos places dès maintenant !
desnotesetdestoiles.fr

LES 27-28 SEPTEMBRE ET 11-12 OCTOBRE

BOURSES AUX VÊTEMENTS D'AUTOMNE-HIVER AU CENTRE MICHEL-BERTELLE

Événement dont le succès grandit avec le temps, la Bourse aux vêtements fera son retour en septembre-octobre.

Il s'agit d'une occasion de se rhabiller pour peu cher avec des vêtements pas forcément démodés.

Pour les vendeurs, il est question de se faire un peu d'argent de poche tout en triant sa garde-robe.



DEUX RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

- La vente “enfant et puériculture”
Mardi 27 septembre de 18h à 20h et mercredi 28 septembre de 9h à 16h
Dépôt : mardi 27 septembre de 9h à 10h30 et de 14h à 15h30.
Païement et retrait des invendus : jeudi 29 septembre de 14h à 16h.
- La vente de vêtements “adulte”
Mardi 11 octobre de 18h à 20h et mercredi 12 octobre de 9h à 16h
Dépôt : mardi 11 octobre de 9h à 10h30 et de 14h à 15h30.
Païement et retrait des invendus : jeudi 13 octobre de 14h à 16h.

Petit rappel : Les vêtements doivent être déposés propres, repassés et en bon état.

Participation forfaitaire d'1,50 € par dépôt de liste de 22 articles maximum par personne présente.

Règlements uniquement en espèces.

Renseignements au 03 83 82 80 05
E-mail : boursesvet.eablenod@gmail.com

utt blénod

LA RANDO D'AUTOMNE

25 SEPTEMBRE - BLÉNOD-LÈS-PÀM

NOUVEAUX PARCOURS

MARCHE 12 km & VTT 18 km - 4 €
VTT 50 km & 35 km - 6 €
(16 ans gratuits)

INSCRIPTION SUR PLACE
CENTRE MICHEL BERTELLE
7 h. 30 à 9 h. pour le 50 km
À partir de 12 h pour les 2 autres parcours

VELOLAND CREDIT AGRICOLE AMP CLIMATAIR

DU 3 AU 9 OCTOBRE

OPÉRATION BRIOCHES : SOUTENEZ DES PROJETS UTILES !

L'Opération brioche rassemble chaque année plus de 100 associations de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI), et des milliers de bénévoles. Tous se mobilisent pour financer des projets au service des personnes handicapées.

Les soutenir, c'est contribuer concrètement à des projets utiles. Développement de solutions d'accueil adaptées, création d'activités sportives et culturelles, réalisation de projets de loisirs ou de vacances et de soutien aux familles...

les actions à mener sont nombreuses et ont besoin de votre aide solidaire pour voir le jour.

Les bénévoles sont invités à s'inscrire à la Maison des solidarités (tél.: 03 83 80 43 25) pour aider à la réalisation de cette opération sur la ville.



Plus d'info : Tél : 03.83.44.30.65
Email : poleentraide@aeim54.fr

LE 9 OCTOBRE

“RANDO POUR TOUS” DU COB RANDONNÉE PÉDESTRE

Parcours de 5, 10, 15 et 20 km

Accueil dès 7h30 et départs du Centre Michel Bertelle à partir de 8h

Restauration sur place sur réservation avant le 3 octobre

Renseignements : 03 83 82 26 58 et
cob.randopedestre@wanadoo.fr

DU 14 AU 21 OCTOBRE

REFUSONS LA MISÈRE

Depuis 2014, Blénod s'associe chaque année aux diverses actions qui se déroulent le 17 octobre pour rappeler que la misère n'est pas une fatalité et qu'elle doit être combattue.

Cette année, il est prévu plusieurs rendez-vous tout au long de la semaine, avec notamment un spectacle “*Andrée Kupp, dresseuse et montreuse de légumes*” le 14 octobre au Centre culturel Pablo-Picasso et une “*soupe de solidarité*” à partir de 18h30 au Foyer Ambroise-Croizat le 21 octobre.

Renseignements à la Maison de la Solidarité, tél : 03 83 80 43 25

DU 20 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

REPRISE DU CENTRE DE LOISIRS



Renseignements et inscriptions au minimum 5 jours à l'avance en mairie

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

ALLOCATIONS DE RENTRÉE SCOLAIRE

Pour bénéficier de ces allocations, n'oubliez pas d'en faire la demande en Mairie avant le 30 novembre. Celle-ci doit être impérativement accompagnée des documents suivants :

- un certificat de scolarité pour l'année 2016-17
- un justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone)
- un relevé d'identité bancaire (pour les étudiants, ce document doit être libellé à leur nom personnel)

Rue Saint-Epvre • Tél : 03 83 82 27 36

**Tarifs : 6 € / 5,5 € pour les moins de 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi / 4,5 € pour les moins de 14 ans
+ d'infos sur www.blenod.fr/cine-vilar**

SEMAINE DU 3 AU 5 SEPTEMBRE 2016



Camping 3

De Fabien Onteniente
avec Franck Dubosc,
Claude Brasseur, Mylène
Demongeot

**Samedi 3 septembre à 16h30
Dimanche 4 septembre à 20h30**



Le professeur de violon

Film art et essai de
Sérgio Machado avec
Lázaro Ramos, Kaique
de Jesus, Elzio Vieira

**Dimanche 4 septembre à 16h30
Lundi 5 septembre à 20h45**



L'âge de glace 5

Film d'animation de Mike
Thurmeier, Galen T. Chu
avec les voix de Gérard
Lanvin, Elie Semoun,
Vincent Cassel

**Samedi 3 septembre à 14h
Dimanche 4 septembre à 14h**

SEMAINE DU 10 AU 12 SEPTEMBRE 2016



Bienvenue à Marly-Gomont

De Julien Rambaldi
Avec Marc Zinga, Aïssa
Maïga, Bayron Lebli

**Samedi 10 septembre à 16h30
Dimanche 11 septembre à 20h30**



L'effet aquatique

Film art et essai de
Solveig Anspach avec
Florence Loiret-Caille,
Samir Guesmi, Didda
Jonsdottir

**Dimanche 11 septembre à 16h30
Lundi 12 septembre à 20h45**



Le monde de Dory

Film d'animation de
Andrew Stanton, Angus
MacLane avec les voix de
Céline Monsarrat, Franck
Dubosc, Mathilde Seigner

**Samedi 10 septembre à 14h
Dimanche 11 septembre à 14h**

SEMAINE DU 17 AU 19 SEPTEMBRE 2016



C'est quoi cette famille ?

De Gabriel Julien-
Laferrière avec Julie
Gayet, Thierry Neuvic,
Julie Depardieu

**Samedi 17 septembre à 16h30
Dimanche 18 septembre à 20h30**



Léa

Film art et essai de
Marco Tullio Giordana
avec Vanessa Scalera,
Linda Caridi, Alessio
Praticò

**Dimanche 18 septembre à 16h30
Lundi 19 septembre à 20h45**



Peter et Elliott le Dragon

Film d'animation de
David Lowery avec Bryce
Dallas Howard, Robert
Redford, Oakes Fegley

**Samedi 17 septembre à 14h
Dimanche 18 septembre à 14h**

SEMAINE DU 24 AU 26 SEPTEMBRE 2016



Insaisissables 2

De Jon M. Chu avec
Jesse Eisenberg, Mark
Ruffalo, Woody
Harrelson

Dimanche 25 septembre à 20h30



Toni Erdmann

Film art et essai de
Maren Ade avec Peter
Simonischek, Sandra
Hüller, Michael
Wittenborn

Lundi 26 septembre à 20h45

Compteurs Linky : les élus restent vigilants

Depuis l'adoption de la loi de transition énergétique, le 18 août 2015, le nouveau compteur Linky est en phase de déploiement dans toute la France. Il devrait faire son apparition dans la commune l'an prochain. Alors qu'il suscite controverses et inquiétudes, les élus municipaux ont fait part dans une motion de leur souhait qu'il ne soit pas installé à Blénod.

De couleur jaune fluo, ces compteurs dits “*intelligents*” ont occupés la fin de la séance du conseil municipal le 10 mai dernier. Ils sont appelés à remplacer dans les années à venir les dizaines de millions de compteurs encore viables à travers le pays. Cette opération, évaluée à 4,5 milliards d'euros, vise à mettre en œuvre la directive européenne relative à l'efficacité énergétique dans l'Union.

Présenté comme une avancée pour les usagers qui pourront voir leur abonnement s'adapter à leur consommation, mais également suivre cette dernière ; ce nouvel équipement n'en suscite pas moins de nombreuses interrogations. Parmi celles-ci il y a notamment la possibilité pour le distributeur de couper un usager à distance, ainsi que le contrôle de l'utilisation des données recueillies par ces compteurs, ou encore l'impact des ondes qu'ils émettent.

Il n'en fallait pas plus, pour que les élus de la ville se saisissent de la question, rappelant au passage à ceux qui l'auraient oublié, que les compteurs d'électricité sont la propriété des communes. Ils ont, en outre, déploré tant l'absence de concertation dans ce choix, que le manque d'étude sur les impacts économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires et en matière de protection de la vie privée. Partant de ces constats, ils ont indiqué leur refus du déploiement de ces compteurs dans la ville.

Depuis lors, l'Agence National des Fréquences (ANFR) a publié un rapport de mesure sur les niveaux de champs électromagnétiques créés par les compteurs Linky, qui indique que les compteurs ne sont pas des émetteurs radioélectriques, même s'ils créent, comme n'importe quel appareil électrique, un champ électromagnétique dans leur voisinage, champ dont le niveau à 20 cm du compteur est comparable à celui d'un compteur classique et qui diminue très vite dès que l'on s'éloigne du compteur. Enedis (anciennement ERDF) a également pris contact avec la commune, pour l'assurer qu'elle se conforme scrupuleusement aux recommandations de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) concernant le respect de la vie privée, et qu'en ce qui concerne les coupures des usagers en difficulté de paiement, celles-ci continueraient à être précédées d'un contact préalable.

Néanmoins, le maire a rappelé aux différents interlocuteurs que “*la municipalité continue à suivre ce sujet avec la plus grande vigilance, et tiendra informé ces habitants des différentes évolutions*”.

 blenod@blenod.fr + d'info sur www.blenod.fr

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 27 septembre à 19 h 30
dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.



FÊTE DES ASSOCIATIONS

2EME EDITION

CENTRE MICHEL-BERTELLE

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

de 9h à 17h30



CHATEAU GONFLABLE



INITIATIONS



ENTREE LIBRE

+ d'info sur www.blenod.fr/fete-assoc